PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT EN ESTRIE



CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE

Novembre 2026

Mot du président

Nicolas Vanasse

Je tiens d'abord à remercier l'équipe engagée et déterminée qui a piloté la réalisation du portrait régional et l'élaboration de ce plan. Je garde mon chapeau levé pour les membres des comités de pilotage et de relecture, dont la diversité des expertises et des perspectives reflète la richesse du milieu estrien et sa capacité à se mobiliser autour d'une ambition commune : améliorer la santé, le bien-être et la qualité de vie de nos communautés, notamment par le sport.

Depuis le dernier exercice de planification régionale réalisé en 2009, l'écosystème sportif estrien a bien évolué! Le territoire de l'Estrie s'est redéfini, les besoins des Estriens et des Estriennes ont changé, de nouveaux enjeux ont émergé et de nouvelles opportunités s'offrent à nous pour rallier les visions et les objectifs de ce plan de développement collectif.

Le présent plan s'inscrit également dans un contexte favorable, alors que plusieurs municipalités de la région ont récemment affirmé leur engagement envers le sport, l'activité physique et le plein air. À titre d'exemples, Sherbrooke (2024), Magog (2025) et Granby (2023) se sont dotées de politiques dans ces domaines, tandis que Bromont a déposé, en 2025, un plan directeur des parcs et des espaces verts. Ces initiatives démontrent un dynamisme régional remarquable et une volonté concrète d'agir, qui s'ajoutent aux efforts déployés par les organismes à but non lucratif et par les nombreux partenaires qui contribuent, chaque jour, au développement du sport en Estrie.

Nous avons aujourd'hui l'occasion de miser sur ces élans pour établir des priorités communes, renforcer nos collaborations et créer des synergies au bénéfice de toute la population estrienne. La portée de ce plan reposera sur notre capacité à nous approprier cette vision et à la traduire en actions concrètes, dans le respect des réalités et des contributions de chacun(e).

Ensemble, faisons du sport un levier de développement, de santé et de vitalité pour notre région, en maintenant des liens étroits avec les autres champs d'intervention, notamment l'activité physique et le plein air.



Mot de la direction

Christine Baron

Unir. Agir.
Pour un développement réfléchi et concerté du sport en Estrie

C'est dans cette optique que nous nous sommes lancé(es) dans l'aventure de la refonte du *Plan de développement du sport en Estrie*, dont la dernière édition remonte à plus de 15 ans.

Au fil des années, de nouvelles parties prenantes, de nouveaux défis et de nouvelles structures ont redessiné le milieu sportif estrien. Toutefois, la volonté de soutenir les organisations, les bénévoles, les athlètes et toutes les personnes qui contribuent à rendre la pratique du sport possible demeure bien présente.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous présentons aujourd'hui le fruit de cette démarche de réflexion et de consultation, menée au cours des derniers mois. La mobilisation du milieu sportif témoigne de l'importance de se donner une vision commune et de réfléchir collectivement aux conditions qui permettront au sport de poursuivre son développement en Estrie.

Nous souhaitons que ce plan devienne un repère pour guider les actions de l'ensemble des acteurs et des actrices du milieu sportif estrien, pour renforcer la cohérence entre nous et pour soutenir les représentations auprès des instances décisionnelles. Plus qu'un exercice de réflexion, il constitue une occasion de faire converger les efforts de chacun et chacune, et de donner une portée collective à nos ambitions pour le développement du sport en Estrie.

Nous avons volontairement consacré cette démarche au domaine du sport, sans pour autant éclipser celui de l'activité physique.

Ce choix repose sur la volonté de réaliser la planification régionale en deux temps, afin de mobiliser autour des tables de concertation les acteurs et actrices les plus directement concerné(es) par chacun de ces domaines, et d'approfondir les défis et les pistes d'action qui leur sont propres.

Une démarche de réflexion similaire est envisagée pour le domaine de l'activité physique, afin de mieux cerner les particularités de ce champ d'intervention et de mettre en lumière les points de convergence entre le *Plan de développement du sport* et les possibilités de collaboration pour agir de manière concertée.

Table des matières

4 Introduction

5 Objectifs

5 Vision

6 Valeurs

7 État de la situation

10 Facteurs d'influence dans le développement du sport

11 Parties prenantes du réseau sportif estrien

16 Démarche collaborative
Progression de la démarche 17

18 Données clés issues du sondage

19 Principaux enjeux
La capacité organisationnelle et financière du milieu sportif 19
L'accès aux infrastructures et aux plateaux sportifs 20
L'équité territoriale et l'accessibilité financière 20
Le parcours de développement sportif 21
La concertation et le maillage régional 21

22 Gouvernance partagée

23 Axes de développement 2026-2036
Axe 1 : Une utilisation efficace des infrastructures et plateaux sportifs 24
Axe 2 : Une capacité d'agir des organisations 25
Axe 3 : Un continuum d'engagement durable 26
Axe 4 : Une identité sportive régionale forte 28

29 Remerciements

30 Crédits

Introduction

Le sport comme levier de développement régional

Le sport occupe une place importante dans le développement des personnes et des collectivités. Bien au-delà de la performance, il représente un moteur de santé, de bien-être, de cohésion sociale, de vitalité économique et de fierté régionale. Son écosystème est diversifié et repose sur une pluralité d'acteurs et d'actrices : municipalités, établissements scolaires, organismes sportifs, fédérations, partenaires institutionnels et bénévoles. Ensemble, ils et elles forment un réseau dynamique qui permet à la population de découvrir, de pratiquer et de progresser dans une multitude de disciplines sportives.

La dernière édition du *Plan de développement du sport en Estrie* (PDSE), qui remonte à 2009, visait la période 2008-2013. Depuis, des changements sociétaux s'opèrent, des habitudes de vie évoluent et de nouvelles réalités émergent. Pourtant, les besoins de la population en matière d'accès, de pratique et de développement sportif demeurent bien présents et continuent d'évoluer. Or, les ressources restent limitées.

C'est dans cette perspective que le PDSE a été élaboré. À la fois un outil de réflexion et d'orientation, ce plan propose une lecture régionale des enjeux et identifie les axes de développement prioritaires propres à la réalité du territoire. Il vise à mobiliser les parties prenantes autour d'une vision commune du développement sportif régional dont la valeur centrale de l'accessibilité, tant économique, géographique, temporelle que socioculturelle, sert de toile de fond aux actions structurantes à venir.

Avec ce plan, le Conseil Sport Loisir de l'Estrie entend favoriser le partage des expertises, soutenir les collaborations et contribuer à bâtir un écosystème sportif plus fort et mieux préparé aux réalités des prochaines décennies. Ce plan constitue un engagement collectif envers l'avenir du sport en Estrie.

Objectifs

- Identifier les enjeux prioritaires en matière de sport
- Soutenir la mise en œuvre d'actions structurantes
- Favoriser une meilleure concertation entre les acteurs et actrices du milieu sportif
- Renforcer l'accessibilité et l'équité d'accès à la pratique sportive
- Appuyer le développement du continuum sportif, de l'initiation à l'excellence
- Faciliter le rayonnement du sport estrien

Vision

Utiliser la force de l'écosystème sportif de l'Estrie pour mettre en relation les expertises et le développement de solutions communes pour assurer une région où chaque personne peut découvrir, pratiquer et progresser dans le sport, tout au long de sa vie, grâce à une offre accessible, inclusive, sécuritaire et de qualité favorisant autant la participation que l'excellence.

Qu'entend-on par sport?

La Loi sur la sécurité dans les loisirs et les sports définit le sport comme une activité physique exercée au niveau de l'initiation, de la récréation, de la compétition ou de l'excellence et comprenant une certaine forme d'entraînement, le respect de certaines règles de pratique, un encadrement, un contenu technique ou un temps de pratique.

Valeurs

Accessibilité
Favoriser l'accès au sport pour toutes les personnes, peu importe leur âge, leur situation ou leur lieu de résidence.

Inclusion et diversité
Créer des environnements sportifs accueillants, sécuritaires et représentatifs de la diversité de la population.

Concertation et coopération
Reconnaître que le développement du sport repose sur la collaboration entre les différentes parties prenantes du milieu.

Intégrité
Promouvoir une pratique sportive respectueuse, éthique et sécuritaire.

Rayonnement régional
Reconnaître la qualité de l'écosystème sportif régional et valoriser ses retombées.



Photo : Sylvain Tremblay – JDQ BV, 2026

État de la situation

Le Canada : vers un sport plus accessible, inclusif et centré sur l'expérience

La *Politique canadienne du sport 2025-2035* marque une évolution importante de la vision du sport au Canada. Alors que les politiques précédentes mettaient notamment l'accent sur l'augmentation de la participation et le développement de l'excellence, la nouvelle politique place davantage la personne et la qualité de son expérience sportive au premier plan. Elle reconnaît deux grands contextes de pratique : la participation, qui vise notamment le plaisir, la santé, le développement personnel et la pratique tout au long de la vie, et la performance, qui permet de poursuivre des objectifs compétitifs et axés sur l'excellence.

La *Politique* promeut également des valeurs de plaisir, d'inclusion, d'accessibilité, de diversité, d'intégrité, de sécurité et de développement des communautés. Elle reconnaît que des obstacles persistent à la pratique, notamment en matière d'accès aux installations, de coût, de transport et de disponibilité des ressources humaines et bénévoles. Une attention particulière est portée aux communautés rurales et éloignées ainsi qu'aux groupes qui demeurent sous-représentés dans le sport.

Cette nouvelle orientation confirme que le développement du sport ne repose pas uniquement sur la performance des athlètes, mais également sur la capacité des milieux à offrir des expériences positives, sécuritaires et accessibles, à soutenir les personnes qui font vivre le sport et à créer des environnements favorables à une pratique durable. Pour les régions, elle souligne l'importance de la concertation entre les municipalités, les établissements scolaires, les organisations sportives et les partenaires afin de renforcer les ressources, les infrastructures et les possibilités de pratique.

Le Québec : une évolution du modèle de pratique sportive

Au Québec, le modèle de pratique sportive évolue afin de mieux répondre à la diversité des parcours, des motivations et des réalités de la population. La révision du modèle de contexte de la pratique sportive distingue notamment deux grandes étapes, soit le début de la pratique d'une discipline, qui comprend la découverte et l'initiation, puis la pratique durable, qui peut prendre différentes formes, soit récréative, compétitive ou de compétition récréative.

Cette évolution s'inscrit dans une volonté plus large de rendre la pratique sportive plus accessible, inclusive, sécuritaire et adaptée à une diversité de besoins, au-delà du seul développement de la performance. Les orientations gouvernementales accordent notamment une importance accrue à l'accessibilité aux infrastructures, à la qualité de l'expérience sportive, à la participation des filles et des femmes, et à la réduction des barrières à la pratique.

Le sport est également reconnu comme un levier de santé, de bien-être et de développement collectif, ce qui renforce l'importance d'agir sur les environnements qui permettent une pratique régulière et durable.

Ces orientations soulèvent des défis bien concrets pour les milieux régionaux : comment offrir une diversité de parcours, maintenir une pratique durable, rendre les infrastructures accessibles et soutenir les organisations qui assurent la qualité de l'expérience sportive?

L'Estrie : une tradition sportive bien ancrée

Depuis plusieurs décennies, l'Estrie se distingue par une culture sportive bien ancrée et par la capacité de ses communautés à faire du sport un levier de vitalité, de développement et de rayonnement régional. Au fil des années, la région a développé une expertise reconnue dans plusieurs disciplines et a su mobiliser ses partenaires autour de projets structurants, tant pour soutenir la pratique sportive que pour favoriser le développement de la relève et de l'excellence.

Cette volonté de faire du sport un moteur de développement s'est notamment traduite par la création et l'amélioration de nombreux plateaux sportifs, ainsi que par la mise en place de parcours favorisant la conciliation entre les études et le sport.

Le programme Santé globale, créé à la fin des années 1990, a notamment contribué à faire de l'activité physique et du plein air des composantes importantes du parcours scolaire. Les programmes Sport-études ainsi que les activités parascolaires permettent également aux élèves, depuis plusieurs années, de poursuivre leur développement sportif tout en favorisant leur réussite scolaire. Aujourd'hui, ces parcours s'appuient sur un réseau d'installations et d'expertises permettant la pratique d'une grande diversité de disciplines.

L'Estrie se démarque également par sa capacité à accueillir et à organiser des événements sportifs d'envergure. L'exemple des *Jeux du Canada* de 2013 demeure particulièrement marquant. Cet événement a réuni plus de 14 500 participant(es), accueilli plus de 3 300 athlètes et mobilisé près de 6 300 bénévoles. Les retombées ont été nombreuses, tant en créant une occasion pour les organisations sportives de se professionnaliser et de se développer, que par les gains tangibles en matière d'infrastructures et d'équipements. L'héritage de ces *Jeux* est également financier. En effet, le *Fonds de legs des Jeux du Canada d'été 2013* contribue encore aujourd'hui au développement du sport dans la région en soutenant des projets, des équipements et des programmes favorisant l'accès au sport, de l'initiation jusqu'à l'excellence.

Plus récemment, à l'hiver 2024, Sherbrooke a reçu la 58e Finale provinciale des *Jeux du Québec*, troisième accueil de cet événement en région. Pendant neuf jours, plus de 3 000 jeunes athlètes et quelque 2 500 bénévoles ont pris part à cet important rendez-vous sportif. Par ailleurs, des legs importants ont permis à plusieurs clubs sportifs de renouveler leurs équipements. Fait marquant de cet événement sur le plan sportif, la délégation de l'Estrie a remporté le titre de la région s'étant le plus améliorée.

À ces grands rendez-vous s'ajoute une tradition d'accueil de championnats provinciaux, nationaux et internationaux dans différentes disciplines. L'Estrie a accueilli, au fil des ans, des événements internationaux, comme par exemple la Coupe NorAm de biathlon et le Trimemphré en triathlon, ainsi que des championnats nationaux, notamment en athlétisme et en patinage de vitesse, des championnats canadiens comme en basketball, et plusieurs événements d'envergure en ski de fond, patinage artistique, natation, cyclisme, volleyball et autres disciplines. Cette capacité d'accueil témoigne de la qualité des infrastructures régionales, mais aussi de l'expertise des organisations sportives du réseau civil et scolaire, ainsi que de la force du réseau de bénévoles.

La région peut également compter sur une tradition d'excellence sportive portée notamment par ses établissements scolaires postsecondaires tels que l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop's, le Cégep de Sherbrooke et le Collège Champlain. Grâce à leurs installations sportives et à leur expertise en matière d'encadrement de haut niveau, ces établissements favorisent activement le développement de la relève sportive. Leurs infrastructures permettent également d'accueillir des événements sportifs d'envergure qui contribuent à faire connaître la région.

Aujourd'hui, cette richesse constitue une assise solide pour poursuivre le développement du sport en Estrie. Alors que les réalités sociales, démographiques et économiques évoluent, la région peut s'appuyer sur cette tradition de collaboration, sur ses infrastructures, sur ses expertises et sur la mobilisation de ses bénévoles pour faire du sport un véritable vecteur de vitalité régionale.

Facteurs d'influence dans le développement du sport

La façon d'aborder le développement du sport change. Le milieu se sensibilise au-delà des préoccupations du continuum individuel de performance. L'approche de la pratique régulière et durable, la place du plaisir dans la pratique, la qualité de l'encadrement et l'accessibilité prennent de plus en plus de place dans les discussions, et c'est tant mieux. La pratique se diversifie et les parcours sont moins linéaires, plus adaptés et plus diversifiés.

Un facteur important porte sur la transformation démographique : le vieillissement de la population, l'évolution de la composition des communautés et les variations démographiques entre les territoires modifient les besoins et les habitudes de pratique. Ces éléments permettent d'affiner la vision de développement du sport pour tous et toutes, et de rapprocher le sport des besoins des populations. Les milieux sportifs sont ainsi appelés à adapter leur offre afin de rejoindre une diversité de groupes d'âge, de réalités et de niveaux de pratique, tout en tenant compte des particularités propres aux milieux urbains, ruraux et éloignés.

Parallèlement, les milieux sportifs doivent composer avec des défis persistants liés au recrutement et à la rétention du personnel et des bénévoles. L'évolution du modèle de gouvernance et des pratiques de gestion est aussi un facteur qui transforme l'offre en affectant, notamment, le volet administratif des organisations. D'autres enjeux comme l'accès aux infrastructures et les coûts associés viennent s'ajouter à la réalité territoriale des organisations, particulièrement dans les communautés où les ressources sont limitées.

Les changements climatiques sont aussi au cœur des transformations du milieu sportif. Qu'il s'agisse des infrastructures ou des possibilités de pratique du sport, les organisations ne font plus face à des phénomènes climatiques connus et progressifs, mais à des événements inconnus, variables et imprévisibles dans leur diversité et leur intensité. Les solutions à mettre en place ne peuvent plus reposer sur des ajustements ponctuels et réactifs, mais doivent être planifiées en tenant compte, de façon structurelle, de cette imprévisibilité afin d'assurer la sécurité et la continuité de l'offre sportive.

Dans ce contexte, la concertation, le partage des ressources et la collaboration entre les municipalités, les établissements scolaires, les organisations sportives et les partenaires régionaux deviennent des leviers importants pour maintenir et développer une offre sportive diversifiée, accessible et durable, capable de s'adapter à l'évolution de la population.

Parties prenantes du réseau sportif estrien

Le développement du sport en Estrie repose sur un écosystème composé de plusieurs parties prenantes issues des milieux municipal, scolaire, associatif, communautaire et privé. Bien que leurs mandats, leurs responsabilités et leurs modes de fonctionnement diffèrent, leurs actions sont interreliées et complémentaires. Ensemble, elles contribuent à offrir des possibilités de pratique adaptées aux différentes réalités de la population, de la découverte et de l'initiation jusqu'à la pratique récréative, compétitive et d'excellence.

MRC et municipalités

Infrastructures accessibles - Initiatives locales

Les MRC et les municipalités jouent un rôle déterminant dans la création d'environnements favorables à la pratique sportive. Grâce à leur proximité avec la population, elles adaptent leur offre aux réalités et aux besoins de leur territoire, tout en favorisant la concertation entre les acteurs locaux. Son offre, généralement récréative, répond au besoin de la population cherchant un contexte de pratique organisée, mais au caractère ludique et social. Son offre flexible répond au besoin d'amusement et de divertissement de la population. Les MRC et les municipalités investissent dans la construction des installations et leur entretien dans le but d'offrir des infrastructures sportives sécuritaires et attrayantes. Elles soutiennent les organismes sportifs et contribuent à l'organisation d'activités et d'événements. Par leurs actions, elles constituent des partenaires essentiels à l'accessibilité et à la vitalité du système sportif régional.

Organisations sportives (clubs et associations)

Pratique encadrée - Progression et développement

Les organisations sportives offrent à la population des occasions de pratiquer un sport dans un cadre structuré et sécuritaire. Elles assurent l'encadrement des participant(es), le développement des athlètes, la formation des intervenant(es) ainsi que l'organisation des activités et des compétitions propres à leur discipline. Elles offrent des possibilités d'initiation à une discipline en plus d'offrir un cadre structuré permettant l'atteinte de résultats, le dépassement de soi et la progression. La capacité de développement des organisations sportives varie toutefois selon plusieurs facteurs, notamment leur situation financière, la disponibilité des infrastructures, l'engagement bénévole, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée, la popularité de leur discipline et la qualité de leurs partenariats.

Entreprises privées

Infrastructures - Offre de services spécialisés

Les entreprises privées, qu'elles exploitent des installations ou non, offrent des services liés à la pratique sportive (centres d'escalade, de pickleball, de dek hockey, clubs de course, etc.). Bien que leur mission soit commerciale, elles contribuent à diversifier l'offre sportive et à accroître l'accessibilité à certaines infrastructures. Elles offrent des structures de pratique libre, semi-organisée et organisée. Les entreprises privées sont très réactives aux demandes du marché et elles répondent à une variété de besoins et de préférences. Leur présence peut également contribuer à élargir les possibilités de pratique et à compléter l'offre de proximité.

Établissements scolaires

Initiation - Infrastructures - Relève sportive

Les établissements scolaires jouent un rôle majeur dans l'initiation des jeunes à l'activité physique et au sport, en offrant des occasions de pratique par l'entremise des cours d'éducation physique et des activités parascolaires. Ils contribuent au développement à long terme des participant(es), notamment par l'acquisition du savoir-faire physique, la découverte d'une variété d'activités et l'expérience de la compétition. Les concentrations sportives et les programmes Sport-études soutiennent également le développement de la relève sportive et la conciliation entre la réussite scolaire et la pratique. Ils sont également des partenaires clés du milieu sportif, notamment grâce au partage de leurs installations avec les municipalités et les organisations sportives.

RSEQ Cantons-de-l'Est

Structure scolaire - Soutien à la compétition

Le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) organise et structure la pratique sportive en milieu scolaire. Il encadre les compétitions, développe des programmes éducatifs et favorise la participation des jeunes au sport. Son rôle est central dans le développement des athlètes étudiant(es) et dans la promotion d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes.

Établissements scolaires postsecondaires

Développement d'athlètes - Infrastructures - Formation

Les établissements d'enseignement postsecondaire, notamment les cégeps et les universités, contribuent au développement du sport à la fois par leurs infrastructures, leurs programmes de formation, leurs équipes sportives et leurs activités de recherche et d'innovation. Ils constituent un environnement important pour le développement des athlètes et de la relève. Ils peuvent mettre leur expertise et leurs installations au service des organisations et des communautés. Leur offre d'activités sportives semi-organisées et organisées s'ajoute à l'offre locale et répond à un besoin d'occasions de pratique récréative.

Fédérations sportives

Structure - Soutien aux organisations locales - Progression

Les fédérations sportives encadrent et développent leur discipline à l'échelle provinciale. Elles établissent les normes et les règlements, offrent des formations aux entraîneur(euses) et aux officiel(elles), soutiennent les clubs et les associations et structurent les différents niveaux de pratique et de compétition. Elles sont le lien entre les organisations locales et les structures provinciales et nationales. Les fédérations contribuent au développement de la relève, à la formation des personnes qui encadrent la pratique et à l'implantation de programmes sécuritaires.

Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Soutien - Mobilisation - Coordination

Le Conseil Sport Loisir de l'Estrie exerce un rôle de leadership, de concertation et de coordination auprès des partenaires de l'écosystème sportif régional. Il mobilise les organisations en favorisant l'échange et la mise en commun des diverses parties prenantes. La Table régionale multisports en est un bon exemple. Il promeut également le maintien d'un environnement positif, sécuritaire et respectueux de toutes les personnes et encourage une pratique éthique, accessible et inclusive, en soutenant une offre de formation et une démarche de sensibilisation. Il est aussi responsable de la coordination du programme des *Jeux du Québec* pour la région de l'Estrie. En développant les capacités du milieu et le soutenant, il vise à renforcer durablement l'écosystème sportif de l'Estrie.

Sports Québec

Concertation - Cohérence provinciale

Sports Québec contribue à la concertation et au développement du sport à l'échelle québécoise. Il représente et accompagne les organismes sportifs et contribue à la mise en œuvre d'initiatives favorisant le développement de la pratique sportive, de la relève et de l'excellence. Il joue un rôle de représentation, de coordination et de soutien auprès des différent(es) acteur(trices) du système sportif québécois, tout en favorisant la circulation des connaissances, des ressources et des bonnes pratiques vers les milieux régionaux et locaux.

Excellence Sportive Estrie Centre-du-Québec

Performance - Développement de l'excellence régionale

Excellence Sportive Estrie Centre-du-Québec favorise le développement des athlètes, des entraîneur(euses) et des intervenant(es) de haut niveau en facilitant l'accès à des programmes, des services et des expertises spécialisées. Il contribue également, avec les acteur(trices) du milieu, à la planification à long terme des événements sportifs majeurs en région et soutient les organisations dans leurs démarches visant à accueillir des événements ciblés.

Organismes communautaires

Accessibilité – Inclusion – Participation

Les organismes communautaires contribuent à rendre la pratique d'activités physiques et sportives plus accessible aux personnes et aux groupes qui rencontrent davantage de barrières à la participation ou qui sont moins rejoints par les structures sportives traditionnelles. Grâce à leur connaissance fine des réalités et des besoins des communautés qu'ils desservent, ils sont en mesure de rejoindre des personnes et des populations moins présentes dans les réseaux sportifs habituels. Ils constituent ainsi des partenaires importants pour favoriser l'inclusion, la participation et la création d'environnements sportifs accessibles et adaptés aux différentes réalités du milieu.

Démarche collaborative

L'élaboration du *Plan de développement du sport en Estrie* se voulait une démarche participative. En ce sens, l'envoi d'un questionnaire aux responsables et gestionnaires des milieux sportifs municipal, scolaire et associatif, ainsi qu'une soirée de consultation publique sous forme d'ateliers de travail, ont permis d'établir des constats et d'élaborer les priorités régionales de ce plan. La présence d'un comité consultatif a permis de suivre chaque étape, et d'enrichir les réflexions.

Soulignons qu'au moment de la réalisation de la démarche de consultation et de rédaction du présent plan, le territoire du Conseil Sport Loisir de l'Estrie, reconnu par le ministère de l'Éducation, incluait les MRC de Coaticook, du Granit, du Haut-Saint-François, de Memphrémagog, des Sources, du Val-Saint-François et la ville de Sherbrooke.

Progression de la démarche

Septembre 2025
Mise sur pied du comité consultatif

Coordonné par Chantale Bouchard, coordonnatrice au développement régional au Conseil Sport Loisir de l'Estrie, le comité consultatif avait pour mandat d'agir à titre de ressource-conseil durant le processus d'élaboration du *Plan de développement du sport en Estrie*. Composé de représentant(es) des différents secteurs du milieu sportif, il a contribué à valider les constats, à prioriser les enjeux régionaux et à formuler des recommandations. Son apport a permis de construire une vision commune du dévloppement sportif en Estrie et de renforcer la cohérence des orientations proposées avec les missions des différent(es) acteur(trices) régionaux(ales).

Septembre à juin 2025
Inventaire des clubs sportifs fédérés auprès des fédérations et de leurs effectifs

Novembre 2025
Sondage

À l'automne 2025, un questionnaire portant sur les thèmes de la pratique sportive, des ressources humaines et financières, du profil de l'athlète et de la vision du sport a été diffusé auprès des milieux sportifs de l'Estrie. Le sondage s'adressait à trois types d'organisations : les municipalités, les établissements scolaires et les organisations sportives. Au total, 82 personnes y ont répondu.

12 mai 2026
Consultation publique

Tous les membres de la sphère sportive estrienne ont été invité(es) à participer à une consultation publique lors de laquelle les résultats du sondage ont été présentés et où des ateliers de travail ont eu lieu. La réponse du milieu fut exceptionnelle pour ce type d'événement participatif en sport : 65 personnes ont pris part aux activités. L'accès aux plateaux sportifs, à la concertation régionale et à l'offre sportive étaient les principaux thèmes de cette rencontre. Cette activité de consultation a également permis de tirer profit des diverses parties prenantes en récoltant plusieurs belles réussites de concertation déjà en place dans le milieu.

Été 2026
Rédaction du *Plan de développement*

Septembre 2026
Révision par le comité de relecture

Novembre 2026
Lancement et ateliers sur les actions

Données clés issues du sondage

*Selon les répondant(es) du sondage effectué à l'automne 2025

66
clubs de sport fédérés en Estrie

35 000
membres adhérant à ces clubs

44 %
des clubs n'ont pas d'employé(e) rémunéré(e) pour les tâches administratives et la gestion

28 %
des répondant(es) en milieu municipal refusent des inscriptions faute de plateaux

52 %
des milieux scolaires refusent des inscriptions, principalement par manque de plateaux

70 %
des répondant(es) du milieu scolaire jugent le nombre de leurs plateaux insuffisants

28 %
des municipalités n'ont aucun plateau sportif intérieur

70 %
des milieux scolaires recrutent 20 entraîneurs(euses) et plus par année

23 %
des entraîneurs(euses) pour les clubs sportifs sont bénévoles

37 %
des municipalités n'ont aucune personne rémunérée à l'animation des activités sportives

Principaux enjeux

L'analyse des résultats du sondage, couplés à la consultation publique, ont permis d'identifier cinq enjeux actuels.

1

La capacité organisationnelle et financière du milieu sportif

Les organisations font face à des défis liés au recrutement, à la rétention et à la disponibilité de la main-d'œuvre et des bénévoles.

Le bénévolat demeure essentiel au fonctionnement des clubs, mais plusieurs organisations soulignent la nécessité de professionnaliser certaines fonctions et de mutualiser les ressources.

Les réalités financières, la disponibilité des infrastructures, les partenariats et l'accès à une expertise spécialisée influencent directement la capacité de développement des organisations.

Les enjeux organisationnels sont souvent plus marqués à l'extérieur des villes-centres et dans les milieux moins densément peuplés.

La capacité des organisations sportives à maintenir et à développer leur offre varie considérablement selon les territoires, les disciplines et les ressources disponibles.

L'augmentation des coûts exerce une pression croissante sur l'ensemble de l'écosystème sportif régional. La pression financière se répercute progressivement sur les participant(es) par une hausse des frais associés à la pratique sportive.



Photo : Luc Levesque – JDQ TR 2025

2

L’accès aux infrastructures et aux plateaux sportifs

Les infrastructures sportives constituent un levier essentiel au développement du sport et au soutien de la pratique sportive, tant dans les milieux associatif, scolaire et municipal, mais leur disponibilité et leur accessibilité demeurent inégales sur le territoire.

L’indisponibilité des plateaux est identifiée comme l’un des principaux freins à la croissance des clubs.

Plusieurs infrastructures sont fortement spécialisées, ce qui limite leur utilisation multifonctionnelle et leur accessibilité pour d’autres disciplines.

Certains organismes bénéficient des infrastructures scolaires (plateaux intérieurs et extérieurs) et en dépendent largement, tandis que d’autres rapportent des difficultés d’accès ou n’y ont tout simplement pas accès.

Le niveau de collaboration entre les instances municipales, scolaires et associatives diffère considérablement d’un milieu à l’autre et d’une région à l’autre.

3

L’équité territoriale et l’accessibilité financière

Les possibilités de pratique sportive et l’accès aux services spécialisés demeurent inégaux entre les pôles urbains et les milieux ruraux, notamment en raison de la disponibilité variable des installations, des programmes et de l’encadrement sportif.

Les coûts liés aux inscriptions, à l’équipement et au transport accentuent les inégalités d’accès à une pratique sportive.

Dans certains territoires ou milieux, la demande excède la capacité d’accueil des organisations, ce qui peut entraîner une sélection des participant(es) ou limiter l’accès à certaines disciplines.



Photo : Jérôme Clerc – JDQ TR 2025

4

Le parcours de développement sportif

L'accès à un parcours encadré et continu vers le développement compétitif dépend de plusieurs facteurs, notamment l'offre, la disponibilité des ressources en encadrement et la disponibilité des infrastructures spécialisées. Ces conditions varient considérablement d'un territoire à l'autre, créant d'importantes inégalités d'accès.

Chez la clientèle adulte, l'accès à un parcours sportif encadré demeure particulièrement limité, surtout pour les personnes qui souhaitent s'initier à une discipline pour progresser par la suite. La pratique encadrée disponible est inégale. La présence d'une offre locale constitue un facteur déterminant dans l'engagement et la persévérance des adultes dans une activité sportive.

Les parties prenantes reconnaissent l'importance d'assurer une continuité entre l'initiation, le développement, la compétition et la performance. Toutefois, le parcours scolaire et le parcours civil ont des contextes différents.

Certaines disciplines ne sont pas offertes, par manque de ressources ou de plateaux, dans tous les secteurs de la région, limitant la progression des participant(es).

5

La concertation et le maillage régional

La collaboration entre les milieux municipal, scolaire, fédéré, collégial, universitaire et communautaire est inégale sur le territoire.

Le partage des infrastructures, des ressources et de l'expertise pourrait être davantage optimisé.

Les mécanismes de concertation régionale représentent un levier pour améliorer l'efficience du système sportif et maximiser les retombées des investissements.



Gouvernance partagée

La réalisation des ambitions du présent plan repose sur une responsabilité collective. La concertation des divers milieux devient nécessaire quand il est temps d'optimiser, mais surtout de trouver des solutions. En ce sens, l'un des premiers objectifs du *Plan de développement du sport en Estrie* sera d'établir un plan de gouvernance partagée. Bien que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie ait initié cette démarche et en assume le leadership régional, le succès de la mise en œuvre de ce plan et de ses retombées dépend de la contribution de toutes les parties prenantes de l'écosystème sportif. Les municipalités, les établissements scolaires, les fédérations, les organismes sportifs, le milieu communautaire, les partenaires institutionnels et les autres intervenant(es) ont tous et toutes un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre des actions qui en découleront.

Le *Plan de développement du sport en Estrie* propose une gouvernance fondée sur la concertation, la responsabilité partagée et la complémentarité des expertises. Cette approche reconnaît que les meilleures solutions naissent souvent de la collaboration entre les réseaux plutôt que de l'intervention d'une seule organisation. À la suite de la démarche de développement, un plan d'action évolutif sera élaboré collectivement afin de prioriser les actions, de préciser les rôles de chacun(e) et de faire évoluer les interventions en fonction des besoins et des réalités du milieu.

Axes de développement 2026-2036

Ce plan de développement propose quatre axes qui structurent les orientations et les actions à privilégier pour soutenir le développement du sport en Estrie. Le *Plan de développement du sport en Estrie* constitue un cadre de référence évolutif pour les dix prochaines années, à partir duquel des plans d'action plus précis seront élaborés collectivement, afin de déterminer les priorités, les cibles et les actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. Ces plans d'action pourront être ajustés au fil du temps afin de tenir compte de l'évolution des besoins, des réalités et des occasions du milieu.

Axe 1

Une utilisation efficace des infrastructures et des plateaux sportifs

Objectif 1.1 • Accroître l'accès aux infrastructures existantes

- Réaliser un inventaire régional des infrastructures et des plateaux sportifs afin de documenter leur localisation, leurs caractéristiques, leur capacité d'accueil, leur niveau d'utilisation et leurs conditions d'accès. Établir un diagnostic régional de vulnérabilité climatique des infrastructures existantes.
- Favoriser le partage et la mutualisation des infrastructures et des équipements sportifs, notamment par le développement d'une gestion concertée et d'ententes intermunicipales et interorganisationnelles.
- Encourager les aménagements multisports, l'utilisation partagée des espaces et les adaptations permettant de répondre à plusieurs clientèles.
- Documenter et diffuser les bonnes pratiques de collaboration et de partage d'infrastructures afin d'en favoriser la reproduction à l'échelle régionale.
- Développer une liste de principes d'attribution des plateaux favorisant notamment l'équité, la diversité des pratiques, le développement des jeunes, l'utilisation optimale, etc.
- Sensibiliser les parties prenantes à l'importance de considérer l'ensemble des barrières à l'accessibilité, tant économique, géographique, temporelle, universelle que socioculturelle.

Objectif 1.2 • Planifier les besoins futurs en infrastructures sportives

- Caractériser l'état des infrastructures intérieures et extérieures sur le territoire estrien.
- Caractériser l'offre régionale actuelle, évaluer les trous de services et établir les priorités régionales.
- Créer un mécanisme régional de veille sur les projets d'infrastructures (rénovation, construction, transformation) et favorisant la planification régionale.
- Intégrer des critères de résilience climatique dans les projets de rénovation et de construction d'infrastructures sportives financés ou soutenus par la région.
- Prioriser des infrastructures considérant la polyvalence des installations, l'accessibilité sous toutes ses formes et la résilience aux changements climatiques.

Axe 2

Une capacité d'agir des organisations

Objectif 2.1 • Développer les compétences et soutenir les ressources humaines du milieu sportif

- Développer un programme de formation régional qui vise à accroître l'expérience positive des pratiquant(es) en formant les gestionnaires, entraîneur(euses), arbitres, bénévoles et organisateur(trices) d'événements sportifs sur les thèmes suivants :
  - Enjeux de santé et de sécurité dus à des conditions météorologiques extrêmes déclenchant automatiquement des mesures d'adaptation ou d'annulation
  - Enjeux de gouvernance, d'intégrité, de gestion d'OBNL, de conseil d'administration
  - Recherche de financement et positionnement stratégique
  - Gestion d'événements et communications
- Développer des communautés de pratique permettant aux personnes ayant des fonctions similaires d'échanger sur leurs réalités et leurs solutions.
- Favoriser la reconnaissance et la rétention des personnes qui contribuent au milieu sportif.
- Mettre en place un programme régional de mentorat jumelant des personnes expérimentées à de nouvelles personnes gestionnaires, administratrices ou bénévoles.

Objectif 2.2 • Mutualiser les ressources et les expertises

- Identifier les besoins des organisations sportives pouvant être mutualisés, et encourager le maillage.
- Développer des modèles, guides et outils communs pour les besoins récurrents et pour réduire la duplication du travail administratif.
- Favoriser les achats ou les services regroupés pour réduire les coûts.
- Documenter et diffuser les bonnes pratiques organisationnelles.

Objectif 2.3 • Soutenir le recrutement et la rétention des bénévoles

- Favoriser l'accueil et l'intégration de nouveaux bénévoles en développant des outils simplifiés pour accompagner les bénévoles dans leurs responsabilités.
- Développer une campagne régionale de valorisation du bénévolat sportif particulièrement autour de la tenue d'événements et du maintien de l'offre sportive.
- Créer une banque régionale de bénévoles intéressés par les événements sportifs et d'un mécanisme permettant aux organisations de diffuser leurs besoins.
- Développer un guide régional du bénévolat sportif.

Axe 3

Un continuum d'engagement durable

Objectif 3.1 • Faciliter la découverte et l'initiation au sport

- Renforcer l'exposition à une diversité de sports sur l'ensemble du territoire estrien, notamment en milieu rural.
- Soutenir l'accès à des expériences sportives inclusives, positives, abordables et adaptées aux diverses réalités des participant(es).
- Favoriser la participation des populations sous-représentées, plus rarement engagées dans la pratique sportive, notamment les personnes issues de l'immigration, les personnes en situation de handicap, les filles, les aîné(es) et les personnes issues de milieux défavorisés.
- Soutenir les initiatives favorisant la réduction des freins à la pratique sportive tels le transport, les coûts, l'accès à l'information, etc.
- Favoriser le développement de compétences en animation multisports et initiation.

Objectif 3.2 • Valoriser l'intégration d'une pratique sportive durable

- Documenter l'état et les facteurs favorisant le maintien de la pratique sportive pour comprendre les parcours, abandons, besoins, clientèles désengagées, niveau d'engagement, etc.
- Mettre en place des mécanismes de développement d'une littératie physique auprès des populations.
- Développer des passerelles entre les parties prenantes du milieu sportif pour favoriser une offre locale semi-organisée et organisée optimisée.
- Développer des outils qui facilitent le référencement des personnes pratiquantes d'un milieu vers un autre.
- Favoriser la transition des jeunes vers une pratique sportive adulte afin de maintenir une participation à long terme.
- Favoriser une offre sportive flexible répondant à la diversité des niveaux de participation, qu'ils soient récréatifs, compétitifs ou compétitifs-récréatifs.

Objectif 3.3 • Soutenir le parcours compétitif vers l'excellence

- Soutenir les environnements favorables au développement des athlètes et de la relève dans leur parcours compétitif vers l'excellence, sur l'ensemble du territoire.
- Valoriser les réussites sportives estriennes (rayonnement).
- Documenter les principaux freins au développement de la relève et de l'excellence en Estrie.
- Faciliter l'accès aux ressources spécialisées et aux services complémentaires.
- Soutenir le développement des entraîneur(euses), des officiel(elles) et des intervenant(es) spécialisé(es) contribuant à la performance.
- Favoriser la planification et l'accueil d'événements sportifs majeurs générant des retombées et des legs pour le développement sportif régional.

Axe 4

Une identité sportive régionale forte

Objectif 4.1 • Promouvoir la pratique sportive et ses bienfaits

- Développer des stratégies de promotion et de diffusion de l'offre avec les milieux.
- Créer une campagne régionale de valorisation du sport et de ses bénéfices.
- Mettre en valeur les retombées sociales et collectives du sport.
- Améliorer la visibilité des organismes sportifs à l'échelle régionale.
- Valoriser la diversité des façons de pratiquer et mettre en valeur l'accessibilité à tous âges.

Objectif 4.2 • Renforcer l'identité sportive régionale

- Mettre sur pied un mécanisme de concertation régionale entre les milieux associatif, scolaire et municipal.
- Créer des occasions de célébrer les réussites et les bons coups sportifs de la région.
- Développer une identité visuelle de l'écosystème sportif en Estrie.
- Documenter et diffuser les retombées du sport sur la vitalité de la région.

Objectif 4.3 • Renforcer le leadership des pôles sportifs régionaux

- Soutenir une culture de collaboration favorisant les synergies entre les parties prenantes du milieu.
- Maximiser le partage et la diffusion de ressources spécialisées.
- Créer des ententes pour une desserte interterritoriale.
- Développer des expertises complémentaires dans les différents pôles.

Remerciements

Le *Plan de développement du sport en Estrie* est le fruit d'une démarche collaborative ayant mobilisé de nombreux acteurs et actrices. Nous souhaitons d'abord souligner la contribution essentielle de l'équipe de rédaction, qui a coordonné et réalisé ce document, ainsi que celle du comité de relecture, dont l'expertise, les commentaires et les recommandations ont permis d'enrichir son contenu et d'en assurer la qualité.

Nous remercions également l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices qui ont participé à la réflexion collective et partagé leurs expériences et leurs connaissances lors de la consultation.

Enfin, nous remercions les membres du comité consultatif, qui, par leur expertise, ont su nourrir et valider les orientations du *Plan* tout au long de la démarche.

Crédits

Comité consultatif

- Raphaëlle Aygalenq, coordonnatrice des activités au primaire, RSEQ Cantons-de-l'Est
- Nathalie Beaupré, directrice régionale, RSEQ Cantons-de-l'Est
- France Bisson, mairesse, municipalité de Saint-Sébastien
- Mario Caron, administrateur, Club de patinage de vitesse de Sherbrooke
- Alain D'Amboise, président, Club de curling de Sherbrooke
- Rémy Fontaine, directeur général, Excellence Sportive Estrie Centre-du-Québec
- Julie Fontanals, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
- Francis Jacques, agent professionnel en loisir, Ville de Sherbrooke
- Julien Labrie, coordonnateur du Centre de l'activité physique, Cégep de Sherbrooke
- Philippe St-Laurent, directeur général adjoint, le Salésien

Équipe de rédaction

- Marie-Pier Bisson-Côté, directrice générale adjointe, Conseil Sport Loisir de l'Estrie
- Chantale Bouchard, coordonnatrice au développement régional, Conseil Sport Loisir de l'Estrie
- Sophie Crête-D'Avignon, conseillère en loisir, Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Comité de relecture

- Christine Baron, directrice générale, Conseil Sport Loisir de l'Estrie
- Hélène Bédard, conseillère municipale, municipalité d'Ascot Corner
- Érika Charron, entraîneuse-cheffe, Biathlon Estrie
- Oscar Dupouy, conseiller en loisir, Conseil Sport Loisir de l'Estrie
- Claire Gaudreault, conseillère en loisir, Conseil Sport Loisir de l'Estrie
- Jean-Benoît Jubinville, directeur du programme d'excellence du Vert & Or, Université de Sherbrooke
- Nicolas Vanasse, chef de la division des sports, Ville de Sherbrooke

Conception graphique et révision

- Marie-Claude Cyr, coordonnatrice aux communications, Conseil Sport Loisir de l'Estrie

